

# «TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS»

## Le point de vue du SPF Emploi

### PRESENTATION

Si le taux d'emploi des plus de 55 ans augmente en Belgique, il reste néanmoins plus faible que dans la plupart des pays européens. Quels facteurs peuvent expliquer ce phénomène?

C'est pour exposer la vision de ses différentes directions générales sur cette thématique que le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale organise un séminaire intitulé «Travailler plus longtemps». Partant des constats posés par l'enquête européenne sur les forces de travail et par Eurofound, les intervenants mettront en lumière les facteurs incitatifs et dissuasifs pouvant expliquer la faible participation des travailleurs âgés au marché du travail.

Les règles existantes, visant à concilier vie professionnelle et vie privée, encouragent-elles un allongement de la carrière? Quels efforts les partenaires sociaux ont-ils déployé, au travers des CCT sectorielles, pour permettre aux travailleurs âgés de rester plus longtemps en activité? Quelles sont les conditions pour un emploi durable à tirer de la pratique du Fonds de l'expérience professionnelle? Quelles mesures peuvent être prises pour garder le travailleur plus longtemps au travail? Le Fonds de l'expérience professionnelle donnera quelques exemples, notamment en relation avec les défis de la gestion des âges dans les entreprises belges. La mobilité d'un emploi à l'autre et la transition du chômage



à l'activité ou au travail seront également examinées. Les barèmes d'ancienneté et notre mécanisme de formation des salaires en général constituent-ils un obstacle aux transitions? Quelles sont les mesures sectorielles qui compliquent le changement d'employeur? Et quelles sont celles qui favorisent la mobilité? Comment les dispositions du droit du travail et de la sécurité sociale peuvent amener une réinsertion plus rapide et plus fluide sur le marché du travail après une maladie de longue durée?

Ce séminaire est l'occasion pour le SPF Emploi de faire part de sa vision sur toutes ces questions mais aussi d'esquisser des pistes à explorer pour faciliter l'atteinte des objectifs que s'est fixé le gouvernement dans ce domaine.

### PROGRAMME

8h45	Accueil - café
	Président de séance: Pierre-Paul Maeter, président du SPF Emploi.
9h15	<b>Agés au travail: l'état des choses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Statistiques, par Valérie Gilbert, DG Emploi et marché du travail, SPF Emploi</li><li>• L'avis des employeurs, des travailleurs et du public, par Jos Remy, DG Emploi et marché du travail, SPF Emploi</li><li>• Les conditions d'un travail plus soutenable pour les plus âgés (EUROFOUND), par Patricia Vendramin, Fondation Travail-Université</li></ul>
10h20	Pause - café
10h45	<b>Travailler plus longtemps</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La réglementation sur les congés favorise-t-elle le prolongement de la carrière? par Daniëlla Pierreux, DG Relations collectives de travail, SPF Emploi et Annelies Van de Geuchte, DG Relations individuelles du travail, SPF Emploi</li><li>• L'apport du Fonds de l'expérience professionnelle et la gestion des âges en entreprise- par Anne Himpens et Christophe Van Hecke, DG Humanisation du travail, SPF Emploi</li><li>• Investir dans les travailleurs, par Béatrice Mollet, DG Relations collectives du travail, SPF Emploi</li><li>• L'expérience sectorielle: l'exemple de la chimie</li><li>• Débat et questions-réponses</li></ul>
12h30	Lunch-sandwiches
13h30	<b>Les transitions de l'inactivité au travail et du travail au travail</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'effet sur l'emploi du remplacement de la notion d'âge par celle d'ancienneté, par Andreina Marredda, DG Relations collectives du travail, SPF Emploi</li></ul>

- Favoriser la mobilité pour stimuler l'emploi des âgés, par Philippe Braekmans, DG Relations collectives du travail, SPF Emploi et Jan Vanthuyne, DG Emploi et marché du travail, SPF Emploi
  - Reprise progressive du travail après une période d'incapacité, par François Perl, INAMI, Bernard Lantin, DG Relations individuelles du travail et Nadine Gilis, DG Humanisation du travail, SPF Emploi
- 15h Débat et questions - réponses  
16h Conclusions

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Quand:** le mardi 24 septembre  
**Où:** SPF Emploi, Travail et Concertation sociale  
Salle Storck  
Rue Ernest Blerot 1 à 1070 Bruxelles

**Inscription:** La participation à cette journée d'étude est gratuite. Une traduction simultanée est assurée.

Inscription préalable obligatoire pour le 19 septembre au plus tard. L'inscription préalable est nécessaire, étant donné le nombre de places limité. L'inscription s'effectue uniquement par mail à cette adresse: [events@emploi.belgique.be](mailto:events@emploi.belgique.be)

Afin de faciliter l'enregistrement des inscriptions, il est demandé à chaque participant de mentionner les données suivantes: nom et prénom, fonction et organisation, adresse de courrier électronique.

Ces données sont destinées exclusivement à La Direction de la communication du SPF Emploi en vue d'établir la liste des participants et d'envoyer ultérieurement toute information utile relativement au suivi du séminaire.